

Gym & Wellness Conditions générales

1. Champ d'application et opposabilité

Les présentes conditions générales régissent les relations contractuelles entre la société MIX GYM SRL (BCE: 0769 967 291), désignée ci-après "Mix" et ses clients, désignés ci-après ensemble les "Clients" et individuellement le "Client".

2. Affiliation

Tout Client souhaitant prendre un abonnement au Mix doit s'acquitter des frais d'affiliation (*joining fee*). Les frais d'affiliation sont affichés sur le site internet du Mix <https://Mix.brussels/gym-wellness/> et ne sont jamais éligibles à remboursement.

En cas de résiliation d'un abonnement (voir article 6), toute réinscription est sujette à de nouveaux frais d'affiliation.

3. Abonnements

Les différents types d'abonnements disponibles et leurs prix sont affichés sur le site internet du Mix <https://Mix.brussels/gym-wellness/>.

Les abonnements sont nominatifs et non transférables. Ils peuvent être achetés directement en ligne ou sur place.

Il est strictement interdit de prêter sa carte de membre à une tierce personne. Si le client autorise une tierce personne à utiliser sa carte de membre, l'accès du client sera bloqué jusqu'au règlement des frais de pénalité de 60 euros.

L'abonnement est activé le jour de la première utilisation et celle-ci doit avoir lieu endéans le mois de l'achat. Mix se réserve le droit d'adapter la date d'activation de l'abonnement si elle ne respecte pas ces conditions.

Abonnements Early bird

Les clients ayant bénéficié d'un abonnement à un tarif préférentiel via une inscription "early bird" l'activent dans le mois suivant la date d'ouverture officielle du Mix.

Le tarif préférentiel "*early bird*" n'est valable que durant la première année suivant l'ouverture du Mix. En cas de renouvellement de l'abonnement, le tarif applicable sera celui en vigueur au moment du renouvellement. Les modifications des tarifs d'abonnement seront communiquées au client.

Abonnements Young

L'abonnement Health Young est réservé aux clients de moins de 30 ans. Lorsqu'un client atteint cet âge, il recevra une notification par e-mail l'informant que son abonnement sera automatiquement converti en abonnement Health. Pour la formule annuelle, le tarif sera ajusté au prorata des mois restants, et le solde devra être réglé à la réception.

Abonnements annuels payés à l'avance

Les abonnements annuels peuvent être pris à titre privé ou à titre professionnel.

A titre privé, le Client est tenu de verser l'intégralité du montant de l'année directement (à la réception ou en ligne). A titre professionnel, une facture peut être envoyée et le paiement peut se faire à la réception, en ligne ou par virement endéans les 14 jours après réception de la facture.

L'abonnement est activé le premier jour de son utilisation pour une durée de 12 mois consécutifs.

Abonnements payés mensuellement

Afin de bénéficier de cet abonnement, le Client marque son accord pour un prélèvement automatique (SDD) de son compte bancaire de manière mensuelle. Le jour de l'achat de l'abonnement un prorata des jours restants jusqu'à la fin du mois en cours et les frais d'affiliation sont à régler immédiatement au comptant.

Le prélèvement est ensuite effectué tous les mois durant la première semaine du mois. L'abonnement est activé le premier jour de son utilisation et se renouvelle automatiquement jusqu'à ce que le Client y mette fin conformément à l'article 6.

Si la banque informe Mix qu'un paiement effectué à partir du compte du Client n'a pas abouti, Mix tentera une nouvelle fois d'obtenir paiement à partir du compte du Client. Après le 15 du mois, si le prélèvement n'a pas abouti, l'accès du Client sera bloqué, et le règlement du montant devra être effectué à la réception.

Si le paiement échoue à nouveau, Mix pourra, à sa discrétion, soit poursuivre ses efforts pour obtenir un règlement par prélèvement et ce, pendant une période de trois mois maximum, soit recouvrir toute somme dont le Client est redevable par le biais de sa carte de crédit ou d'une société de recouvrement de dette après l'envoi d'un rappel.

Mix se réserve le droit de réclamer des frais d'un montant de 20,00€ pour chaque prélèvement qui n'aurait pas été effectué (par exemple un SEPA rejeté par la banque par manque de fonds).

Dans l'hypothèse où ce dernier ne réagit pas audit rappel endéans un délai de 14 jours, une mise en demeure lui sera envoyée par un avocat afin d'obtenir le paiement de toute somme qui lui serait due.

Si cette mise en demeure reste sans réponse après un délai de 14 jours, MIX peut mettre fin de plein droit au contrat et exclure le Client à durée indéterminée.

Cette résiliation est sans incidence sur le droit de Mix de récupérer, par voie amiable ou judiciaire, les sommes qui lui seraient dues en vertu du contrat.

En cas de non réception du paiement dans le délai imparti, l'intégralité des sommes dues à Mix deviendra immédiatement exigible de plein droit et sans mise en demeure.

Ce montant sera augmenté de plein droit et sans mise en demeure d'un intérêt mensuel d'un pour cent (1%).

En cas de défaut ou de retard de paiement, Mix se réserve le droit de refuser l'accès à ses infrastructures aux Clients. Cela n'implique pas qu'il est mis fin à l'affiliation.

Mettre fin à un prélèvement bancaire n'équivaut pas à l'envoi d'un préavis en vue de mettre fin à une affiliation.

4. Rétractation

L'achat d'un abonnement est définitif et ne donne lieu à aucun remboursement.

Le Client qui a acheté son abonnement en ligne dispose toutefois du droit de se rétracter, sans raison, dans les 14 jours qui suivent la date de son achat. Dans ce cas, le Client informe par un écrit adressé par email à la direction de Mix (members@Mix.brussels) de sa décision d'exercer son droit de rétractation.

En cas de rétractation, la direction de Mix remboursera le montant versé par le client.

Le Client perd son droit à rétractation lorsque le service pour lequel il a donné son accord a déjà été fourni.

5. Suspension de l'abonnement

L'abonnement ne peut être suspendu que dans des circonstances exceptionnelles. En cas de problème de santé, confirmé par un certificat médical de longue durée (de plus d'un mois), empêchant le Client d'utiliser les infrastructures de Mix durant plus d'un mois, une demande de suspension pour raisons médicales peut être adressée à la direction de Mix par mail à l'adresse suivante members@mix.brussels. Le certificat médical doit être joint à la demande. La demande est examinée par la direction. Si la suspension est acceptée, la direction communique au Client la date de prise de cours et la durée de la suspension. La durée de la suspension n'a pas d'effet rétroactif, ce qui signifie que seul le mois en cours et les mois à venir peuvent être couverts par la suspension, à condition que la demande soit reçue pendant la période indiquée sur le certificat, même si la date de prise de cours de celui-ci est antérieure à la date à laquelle la demande de suspension est reçue.

L'abonnement est suspendu et remplacé par des frais de suspension équivalents à 30 euros par mois durant la durée de la suspension. L'abonnement peut uniquement être suspendu pour des mois complets, sans application de prorata.

Durant la période de suspension, les infrastructures ne sont plus accessibles au Client. L'accès du Client est bloqué durant cette période. La période de suspension ne peut être écourtée que sur présentation d'un justificatif médical.

6. Résiliation de l'abonnement

Le Client peut mettre fin à son abonnement mensuel moyennant un préavis de trois (3) mois.

La demande de résiliation doit être adressée à la direction de Mix via l'adresse email suivante members@mix.brussels. La raison de la résiliation doit être indiquée dans l'email de résiliation. La date d'envoi de l'e-mail sera considérée comme la date de demande de résiliation. Le préavis prend cours le premier jour du mois qui suit le mois au cours duquel Mix a reçu la demande de résiliation de l'abonnement. Le Client ne peut en aucun cas mettre fin à un abonnement annuel payé à l'avance.

Les infrastructures restent accessibles au Client durant toute la durée du préavis. Le Client est tenu d'honorer les paiements jusqu'à la fin de la durée du préavis.

Mix se réserve le droit de mettre fin à tout moment à l'abonnement d'un Client qui :

- enfreint de manière répétée les présentes conditions générales ou le ROI et n'y a pas remédié dans un délai de 7 jours suivant la notification écrite adressée par la direction.
- adopte un comportement inapproprié.
- laisse une autre personne utiliser sa carte de membre et/ou ne paie pas les 60 euros de pénalités.
- s'exprime de façon inappropriée ou abusive, profère des menaces ou adopte un comportement violent au sein du Mix.
- se comporte d'une manière qui puisse troubler la jouissance paisible du Mix par les autres membres.

Dans ce cas, l'abonnement prend fin immédiatement et le Client est redevable d'un préavis de trois (3) mois durant lesquels les infrastructures ne seront plus accessibles.

7. Perte du badge d'accès

En cas de perte de sa carte de membre, le Client doit s'adresser à l'accueil pour en obtenir une nouvelle. Les frais de remplacement de la carte (5 euros) sont à charge du client.

En cas d'oubli de sa carte de membre, une note sera ajoutée dans le profil du Client et des frais de 5 euros seront facturés après trois oublis.

8. Modifications annuelles

Le Client sera informé par e-mail envoyé à l'adresse renseignée lors de son affiliation de :

(a) Tout changement des Conditions Générales de vente.

Ces changements entreront en vigueur à la date spécifiée dans l'email.

Préalablement à l'entrée en vigueur des changements, le Client a le droit de mettre fin à son abonnement, moyennant un préavis de trois mois prenant cours le lendemain du jour de l'envoi de la notification par Mix.

(b) Tout changement des tarifs (Frais d'Abonnement et Frais d'Affiliation).

Ces changements entreront en vigueur à la date spécifiée dans l'email.

Avant l'entrée en vigueur des changements de tarif, le Client a le droit de résilier son abonnement au cours du mois durant lequel l'avis est envoyé par Mix.

Durant la durée du préavis:

- les infrastructures restent accessibles.
- le client est tenu d'honorer les paiements jusqu'à la fin de la durée du préavis.
- les conditions financières de l'abonnement sont celles qui étaient en vigueur avant l'annonce des modifications.

9. Changement d'abonnement en cours d'année

Le client souhaitant changer sa formule d'abonnement mensuel à un abonnement annuel payé à l'avance doit adresser sa demande à la direction de Mix par e-mail (members@mix.brussels). Un préavis d'un mois commence à courir à partir du premier jour du mois suivant la réception de la demande par Mix. Le nouvel abonnement annuel prendra automatiquement effet à l'issue de ce préavis. Mix ajustera alors le prélèvement bancaire du client en fonction du nouvel abonnement.

Le Client qui souhaite bénéficier d'un *downgrade* de formule d'abonnement doit adresser sa demande à la direction de Mix par email (members@mix.brussels). Un préavis d'un mois prend cours le premier jour du mois qui suit le mois au cours duquel Mix a reçu la demande de *downgrade*. Le nouvel abonnement prendra automatiquement cours à l'issue du préavis d'un mois.

Mix adaptera le prélèvement bancaire du Client au nouvel abonnement.

En toute hypothèse, aucune demande de *downgrade* d'abonnement n'est acceptée durant une période de préavis.

Le Client qui souhaite bénéficier d'un *upgrade* doit adresser sa demande à la direction de Mix par email (members@mix.brussels). Le nouvel abonnement prendra automatiquement cours le premier jour du mois qui suit la demande d'*upgrade*.

Mix ajustera le montant du prélèvement bancaire au montant du nouvel abonnement du client.

Pour toute demande de changement d'abonnement, la confirmation écrite par e-mail du client fera office d'approbation du nouveau contrat.

10. Politiques interne et des cours

La réservation et la participation aux cours collectifs n'est accessible qu'aux membres (Clients bénéficiant d'un abonnement au Gym & Wellness valide).

Consulter les règles de politique interne et de réservation des cours [ici](#).

11. Installations

Certaines installations de Mix peuvent être temporairement indisponibles en raison de travaux de réparation, d'entretien ou de sécurité.

Mix mettra tout en œuvre pour que ces travaux n'entravent pas l'utilisation des installations par les Clients mais ne pourra en aucun cas être responsable de cette indisponibilité, qui ne donnera lieu à aucune compensation financière dans le chef des Clients.

12. Âge

Pour s'affilier, acheter un abonnement et utiliser les infrastructures de Mix, le client doit être âgé de plus de 18 ans. Aucune exception ne sera accordée.

Une carte d'identité sera exigée lors de la souscription à l'abonnement afin de vérifier ce critère.

13. Cartes cadeau

Les cartes cadeau peuvent uniquement être échangées contre des cours, des frais d'affiliation, des abonnements, des produits ou des participations à des événements. Les cartes cadeaux restent valables un an à partir de la date d'achat. Pour les massages et autres soins, des cartes cadeaux sont disponibles en ligne sur le site d'Uperform.

14. Invités

Certains abonnements permettent aux Clients d'avoir un invité (âgé de plus de 18 ans). Tout invité doit obligatoirement être accompagné d'un Client pour accéder au club.

Ces Clients peuvent également profiter des installations du Mix sous réserve des disponibilités des infrastructures du Mix et sous réserve de leur inscription et acceptation du ROI. Mix se réserve le droit de refuser un invité.

15. Propriété intellectuelle

Sans préjudice des conditions d'utilisation du site Web et de l'application, le Client reconnaît que Mix, ou toute société liée à Mix, reste le propriétaire exclusif de tous les droits de propriété intellectuelle concernant tous les éléments du site Web et de l'application, et les services (ceci inclut les sessions, les ateliers et toute autre activité organisée par Mix). En outre, Mix reste le seul propriétaire du nom, de la marque et du logo utilisés pour vendre les produits et fournir les services, que ce soit en ligne ou hors ligne.

16. Données personnelles

Chaque Client veille à ce que les données fournies lors de son inscription au Mix et tout au long de son affiliation soient correctes et complètes.

Mix traite et stocke les données à caractère personnel du Client conformément au Règlement général sur la protection des données (Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016) et comme plus amplement détaillé dans la Politique de protection des données de Mix (lien vers la page privacy de Mix)

Le Client peut poser toute question relative au traitement des données personnelles en envoyant un e-mail à l'adresse suivante : members@mix.brussels. Le Client marque son accord sur l'utilisation par Mix de photos prises au sein des infrastructures et sur lesquelles il apparaît. Le client peut toutefois demander d'être masqué d'une photo publiée.

17. Factures

Le client souhaitant une facture trimestrielle au nom de son entreprise doit remplir le formulaire avec toutes les informations de sa société. Ce formulaire est disponible dans l'e-mail de confirmation d'abonnement ou à la réception. Les factures sont trimestrielles et envoyées à partir de l'adresse e-mail invoice-gym@mix.brussels. Aucune facture rétroactive ne sera émise. Les factures doivent être demandées dans le premier mois suivant l'adhésion.

18. Force majeure

Ni Mix ni le Client ne sont responsables de tout retard ou défaut d'exécution de leurs obligations, s'ils sont dus à un cas de force majeure. Est considéré comme force majeure ce qui est généralement considéré par la jurisprudence des tribunaux belges en la matière, et notamment tout événement indépendant de la volonté des parties et empêchant l'exécution normale de leurs obligations, notamment et sans s'y limiter : la grève totale ou partielle au sein ou en dehors de l'entreprise, le lock-out, les conditions climatiques exceptionnelles, les épidémies, le blocage de la distribution ou du stockage pour quelque raison que ce soit, le tremblement de terre, l'incendie, la tempête, l'inondation, le dégât des eaux, le gel des systèmes informatiques, le vol, la pandémie,

En cas de force majeure temporaire, la partie qui invoque la force majeure doit en informer l'autre partie et prendre toutes les mesures raisonnables pour surmonter la situation.

Dans le cas où l'accès aux infrastructures du Mix serait temporairement rendu impossible pour des raisons indépendantes de la volonté du Mix en raison d'un cas de force majeure, les cours en ligne (Livestream) ou en extérieur pourront se substituer à l'accès physique traditionnel. Cela sans conséquence sur la poursuite des abonnements en cours et sans recours.

19. Exonération de responsabilité et abandon de recours

Mix n'est pas responsable des dommages ou vols survenus à l'intérieur ou à l'extérieur des infrastructures du Mix.

Mix ne pourra en aucun cas être tenu responsable de tout dommage matériel, immatériel ou corporel causé par un tiers. Les membres sont responsables de disposer de leur propre assurance pour couvrir les blessures ou les dommages subis pendant les activités sportives.

Mix n'est pas responsable des problèmes techniques ayant un impact sur la communication des informations par le biais de son site Internet ou de son application. Mix n'est pas responsable envers le Client de toute modification, interruption, défaut ou résiliation de son site Web ou de son application. Mix n'est pas non plus responsable des sites Internet référencés sur son site Internet ou son application.

Le Client renonce expressément à ce que lui-même, ses héritiers, ses ayants droit ou ses représentants légaux intentent des procès ou ne fassent de réclamations de quelque nature que ce soit à l'encontre de Mix ou de ses membres pour tout dommage corporel, dommage matériel/perte, ou décès injustifié, qu'il soit causé par sa négligence ou autre.

Le Client déclare expressément ne pas souffrir d'un problème médical ou physique (même léger) qui l'empêcherait d'utiliser correctement les cours et les installations du Mix. Chaque personne est responsable de son comportement.

20. Nullité et divisibilité

L'absence ou le retard de Mix dans l'application ou l'application partielle d'une disposition des présentes conditions générales ne doit pas être interprété comme une renonciation dans le chef de Mix à l'un de ses droits en vertu des présentes, maintenant ou à l'avenir.

Si, à tout moment, une disposition des présentes conditions générales est illégale, invalide ou inapplicable, ou le devient en vertu de la loi applicable, cela n'affectera pas la légalité, la validité ou l'applicabilité des autres dispositions des présentes conditions générales et de l'accord des parties. Mix et le Client fourniront tous les efforts raisonnables et prendront toutes les mesures nécessaires pour remplacer toute disposition illégale, invalide ou inapplicable des présentes conditions générales par une disposition légale, valide et applicable ayant substantiellement la même portée économique pour les parties et, dans la mesure permise par la loi, contenant l'intention originale.

La version originale des présentes conditions générales est rédigée en français, néerlandais et anglais. En cas de litige, les présentes conditions générales seront interprétées selon le texte et l'esprit de la version française.

21. Droit applicable – juridiction

Les présentes conditions générales sont régies par le droit belge.

En cas de discussion ou de litige concernant l'application ou l'interprétation des présentes conditions générales, les deux parties s'engagent à rechercher d'abord une solution amiable avant d'entamer toute procédure judiciaire.

Les tribunaux compétents pour les litiges relatifs aux présentes conditions seront les tribunaux de Bruxelles, section francophone, sauf dispositions légales impératives contraires.

22. Spéciales pour les membres Club

Les adhésions au club offrent un accès illimité aux installations de la salle de sport et du bien-être, ainsi qu'un accès de 2 jours par semaine à notre espace de coworking.

Les prix des adhésions au club sont affichés hors TVA (21 %), et l'ensemble des règles ci-dessus, y compris les règles de réservation des cours, s'appliquent à cette adhésion.

23. Règlement d'ordre intérieur

Nous vous prions d'être particulièrement attentifs au règlement d'ordre intérieur disponible [ici](#) et dans l'application.

Ce dernier est susceptible d'adaptations et modifications.